

Saint-Etienne, le 6 novembre 2020

Communiqué de presse

Deuxième vague et confinement : de nouvelles modalités de « contact tracing » pour remonter plus rapidement les chaînes de contamination

La France connaît un nouveau confinement rendu nécessaire par l'ampleur de la deuxième vague de l'épidémie de Covid-19.

La situation sanitaire est particulièrement dégradée sur la Loire. En effet, durant la semaine du 24 au 30 octobre, le département a enregistré un taux d'incidence de 1015 pour 100 000 habitants, taux le plus important de France. Au 2 novembre, 807 personnes étaient hospitalisées avec un diagnostic Covid-19 positif et à cette même date, 90 patients avaient été admis en service de réanimation¹.

Cette progression très brutale du nombre de patients positifs au Covid-19 et de leurs contacts à risque met sous forte tension les exigences de rapidité et d'exhaustivité du Contact tracing, ce qui rend nécessaire de nouvelles évolutions du dispositif.

L'objectif est de maintenir un appel le plus rapide possible des patients positifs et de donner aux personnes contact le maximum d'informations sur la conduite à tenir.

Un dispositif qui demeure essentiel dans le contexte du reconfinement...

La mise en place du confinement depuis le 30 octobre appelle une poursuite de ce travail de contact tracing afin notamment :

- de traiter les risques de contamination dans le cercle familial ou sur le lieu de travail qui ne disparaîtront pas totalement avec le confinement ;
- d'accompagner, dans une situation de confinement voire d'isolement qui peut être difficile pour certains, les patients zéro et les personnes contact qui en ont besoin dans leurs démarches, que ce soit dans l'accès au test ou dans la délivrance d'un arrêt de travail.

Associés au confinement qui vise à réduire à leur plus strict minimum les contacts et déplacements, **l'identification et le suivi des patients positifs et de leurs cas contact demeurent ainsi un élément pivot de la stratégie « Tester, Alerter, Protéger »** au même titre que le respect des gestes barrières et de l'ensemble des consignes liées au confinement.

Par ailleurs, les données recensées par la CPAM (nombre de patients « zéro » et de cas contacts) font l'objet d'un suivi interservices au quotidien, en lien avec l'Agence régionale de santé (qui assure le pilotage général du dispositif et suit plus précisément les situations de

clusters et les situations complexes) et la préfecture, pour appréhender la dynamique de l'épidémie et ajuster les mesures en conséquence.

Les indicateurs montrent que le dispositif de contact tracing doit composer avec des volumes en très forte croissance sur le département de la Loire.

Sur le seul mois d'octobre, le nombre de patients positifs a été multiplié par 5.

Cette accélération des contaminations a nécessité d'adapter le dispositif pour gagner en réactivité et en efficacité...

A cette fin, de nouvelles modalités de communication avec les personnes cas contact sont mises en œuvre **depuis le 3 novembre** :

- l'ensemble des **personnes contact** reçoivent un SMS émis par le numéro 38663. Un lien, cliquable dans le SMS, renvoie vers un site internet. Il est essentiel que les personnes cas contact consultent ce site car elles y trouveront, adaptées à leur situation personnelle, l'ensemble des informations sur les mesures sanitaires à respecter et sur les dispositifs en place (arrêt de travail, délivrance gratuite de masques...).

Il est essentiel pour soi et les autres de prendre connaissance des informations reçues par SMS.

- l'ensemble des **patients dépistés positifs** au Covid-19 reçoivent désormais, avant tout échange téléphonique, un message SMS leur demandant de préparer cet entretien. Ce SMS renvoie vers un site qui permet aux patients positifs de préparer la liste de leurs cas contact à risque ainsi que leurs coordonnées, dans l'attente de l'appel téléphonique de l'Assurance Maladie.

Lister tout de suite les coordonnées des personnes, cas contact à risque, qu'on a côtoyé, peut casser plus vite les chaînes de contamination.

Dans cette course contre le virus, chacun a un rôle à jouer : suivre les consignes reçues par l'Assurance Maladie, par SMS ou par téléphone, contribue à se protéger et aussi à protéger les autres, notamment les plus vulnérables.

¹Données Santé Publique France